

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 21 NOVEMBRE 2024**

# 1 – RAPPORT MORAL

## 1– Constat sur l’activité de Club

Au cours du dernier exercice, l’activité du Club est demeurée à un bas niveau.

En particulier, très souvent les permanences du jeudi se sont déroulées sans aucune visite d’adhérents. Des membres du bureau étaient présents, le plus souvent en nombre représentant plus de la moitié du bureau ; mais aucune demande d’assistance ne se manifestait.

Savoir que cette situation n’est pas propre à notre section n’est qu’une maigre consolation ; le confinement d’il y a quelques années, les horaires variables et le télétravail à domicile ont modifié le comportement des agents en activité et probablement influé sur celui des retraités.

Il est également certain que l’informatique s’est maintenant répandue dans tous les domaines et peu de foyers y échappent. Les appareils, les systèmes d’exploitation et les programmes sont de plus en plus conviviaux et intuitifs si bien que l’aide que peut apporter un Club comme le nôtre est de moins en moins nécessaire.

Mais, il est aussi normal de s’interroger pour savoir si le Club offre aux adhérents les services qu’ils attendent et pour lesquels ils se sont inscrits. A plusieurs reprises au cours de l’exercice, le Bureau s’est penché sur ce problème et cette désaffection pour les services du Club. Diverses voies d’évolution ont été explorées sans grand résultats positifs.

En restant dans le domaine qui fut celui du Club jusqu’à présent (aide à l’utilisation du matériel et des logiciels), il faut reconnaitre que la richesse des informations et tutoriels sur Internet est telle maintenant que l’apport du Club devient dérisoire ; et ceci sans même évoquer les formidables perspectives ouvertes par l’intelligence artificielle.

A l’inverse, si on se place au niveau de l’impact de l’usage de l’informatique sur nos modes de vie, le nombre de colloques et autres forums organisés, -le plus souvent gratuitement-, par des organismes de presse ou autres groupes de réflexion montre que le domaine est déjà bien exploré. Sans compter que l’organisation de réunions sur ces thèmes nécessite de réunir les conditions de leur succès : conférenciers de qualité et publicité.

Finalement, il est apparu que le seul domaine où le Club peut se différencier est la mise à disposition gratuite d’un certain nombre de ressources informatiques : matériels et logiciels. C’est le cas en particulier de tout ce qui permet de gérer et d’organiser la numérisation de ses archives personnelles (support audio, diapositives, vidéos magnétiques, etc.).

C’est donc sur ce point que nous allons axer désormais notre communication, comme cela a déjà été le cas (sans grand succès il est vrai) lors de la présentation, il y a quelques semaines, des activités de l’AABF dans le hall de Ventadour.

L’exercice actuel permettra de mesurer l’intérêt de la démarche, mais sans reprise de l’activité il pourrait être le dernier exercice du Club.

## 2 – Vie du Club en 2023-2024

# 2.1 - Adhérents

A ce jour, le Club compte 33 membres soit 3 de moins que les 36 lors de la dernière AG. Toutefois ces chiffres de 33 et 36 sont ceux avant la radiation des membres qui n’ont pas renouvelé leur adhésion à la date de l’AG soit 7 l’an dernier. L’effectif a donc été de 29 peu après la date de l’AG 2023 ; en cours d’année, nous avons enregistré 4 adhésions, ce qui est un point positif.

Actuellement 27 membres sont inscrits pour 2025 ; il est donc à craindre que dans quelques jours, nous devions constater de ce fait la perte de 6 adhérents. Le Club ne comportera plus alors que 27 membres.

Si ceux-ci sont actifs et recourent souvent aux services du Club la situation peut perdurer, mais si ces membres n’ont comme seuls rapports avec le Club leur inscription et pour certains leur présence à l’AG, la question de la pérennité du Club est réellement posée.

# 2 – 2 L’évolution des moyens mis en œuvre

En raison des craintes sur la pérennité du Club les investissements sont réduits au minimum depuis maintenant deux ans.

### 1 - MATERIELS

Au cours du dernier exercice le matériel dont dispose le Club n’a pas subi de changement important.

Il n’a pas été donné suite au projet évoqué l’an dernier de remplacer notre PC le plus ancien par un matériel plus récent ; ni les progrès techniques sur le matériel ou le système d’exploitation, ni l’activité du Club, ne justifiaient la dépense.

Nous sommes toujours très satisfaits du fonctionnement de notre routeur 5G HUAWEI qui nous a permis de traverser sans trop de gène les perturbations intervenues sur la liaison ADSL

### 2 - LOGICIELS

Comme toujours, les logiciels installés sont régulièrement mis à jour et beaucoup plus facilement et rapidement grâce au routeur HUAWEI.

Le renouvellement annuel des licences de *e-monsite* pour le développement et la mise à jour du site, le renouvellement pour un an de la redevance pour le nom de domaine *clubmicro-aabf.fr* et le prochain renouvellement de notre licence *Malwarebytes* pour 4 postes constituent des dépenses récurrentes en matière de logiciels.

Nous avons dû souscrire un nouveau pack logiciel en liaison avec le site Internet du Club pour continuer à pouvoir facilement inclure des illustrations dans les pages du site et dans les Newsletters.

### 3 - Les Permanences

**Les permanences** sont restées assurées chaque jeudi pendant au minimum 2 heures sauf pendant la période des congés d’été.

Nous nous efforçons de toujours bien vous accueillir avec l’aide d’une tasse de café ou d’une boisson fraîche.

Les membres du bureau apprécient ces permanences qui constituent pour eux un bon moyen de connaître personnellement les adhérents du club, ainsi que leurs soucis ou leurs attentes.

### 4 - Les moyens d’information

4.1 La Newsletter

La communication ponctuelle du Club vers ses adhérents est assurée par la Newsletter adressée par le canal du site du Club. Grace à l’achat du pack logiciel cité plus haut, cette Newsletter a pu retrouver un aspect moins austère qui, nous l’espérons, vous incite à la lire avec plus d’attention et d’intérêt ! A signaler également que l’actualité du monde numérique est désormais diffusée par le canal de cette Newsletter et non plus par des mises à jour du site Internet. La Newsletter devient ainsi proche de ce qu’était la « Gazette du Club-Micro » de 2002 à la création du site Internet.

Si vous ne recevez pas cette Newsletter vous pouvez vous inscrire en ligne sur le site ou nous demander par mail de vous inscrire.

#### 4.2 Le site Internet

Le site Internet est devenu normalement la principale source d’informations pour les adhérents. Encore faudrait-il qu’ils le consultent !

Nous vous rappelons que le site comporte trois grandes subdivisions :

* **Qui sommes-nous ?**
* **Le Club pour ses membres**
* **Les conseils du Club**

Le site peut également être un vecteur d’information des membres vers le Club. Vous pouvez nous contacter et divers formulaires sont en ligne.

Le nouveau look du site depuis 2022 ne semble pas avoir provoqué de véritable ruée dans sa consultation !

### 5 – L’assistance à distance

Depuis plusieurs années, les membres du Bureau ont mis en œuvre des possibilités d’assistance à distance des adhérents qui éprouvent des difficultés avec le fonctionnement de leur équipement.

Le Club est en mesure de prendre à distance le contrôle d’un ordinateur, quel que soit son système d’exploitation.

Il faut bien entendu disposer d’une liaison Internet en état de marche et que l’ordinateur à dépanner puisse au moins charger son système d’exploitation.

Ensuite, l’adhérent qui veut se faire dépanner accrédite le Club pour la durée de l’intervention et tout se passe comme si l’intervenant du Club était sur place aux commandes de l’ordinateur malade.

Quelques interventions de ce type couronnées de succès ont été réalisées au cours de ces dernières années.

Pour faciliter l’accès à ce service il est désormais possible de le demander même en dehors de la permanence du jeudi ; l’opération est alors effectuée depuis le domicile de certains membres du Bureau.

Pour la bonne marche de ce service, il est prudent de fixer un rendez-vous de dépannage quelques jours au préalable par téléphone ou mail adressé au Club.

### 6 – Divers

6.1 Accès à nos locaux

Si pour les membres du bureau et quelques utilisateurs réguliers, les problèmes d’accès sont désormais bien réglés à l’aide d’un badge accréditif, l’accès **occasionnel** à nos locaux reste plus difficile en dehors de la permanence en raison des mesures de sécurité.

Rappelons que pour les accès ponctuels dans notre local :

* **aux horaires de la permanence**, et en période normale, il faut, en pratique, profiter du passage de quelqu’un ou téléphoner au Club pour qu’on vienne vous ouvrir. En fait, en raison de l’ouverture aux mêmes heures que la Médiathèque, les passages sont nombreux et l’entrée ne présente pas de réelles difficultés.
* **en dehors des permanences**, le site Internet donne la marche à suivre.

Il convient de préciser que cela n’est possible que pendant les heures d’ouverture du secrétariat de l’AABF.

4.2 Cotisations

En 2025 l’immeuble où nous sommes installés va bénéficier de travaux pour une remise aux normes et une rénovation partielle.

Ces travaux ne concernent pas directement notre local, ce qui nous permet de ne pas déménager, mais il est possible que l’accès n’en soit pas possible pendant quelques courtes périodes.

C’est la raison pour laquelle le secrétariat de l’AABF a décidé de réduire la cotisation à 15.50€ pour cette année.

4.3 Membres du bureau

Le bureau est actuellement composé de 7 membres, à savoir :

* J-P Bouchon Président
* J Colomb
* M-C Gourdin Secrétaire
* J-L Chambon Trésorier adjoint
* J-M Gault
* J-C Girard
* J Mermoz Trésorier

Ces sept membres se représentent et un appel est formulé pour trouver de nouveaux volontaires aptes à apporter des idées nouvelles.

# 2 – RAPPORT FINANCIER

## 2.1 Budget 2024

**Dépenses déjà engagées**

**Achat de matériels 364**

Ecran Dell

Clavier

Imprimante

**Achat de logiciels 381**

Malwarebyte

Ccleaner

Abonnement site

**Consommables 220**

Papier

Encre

**Frais de réception** (Café) 78

**Total 1.043**

**Dépenses prévues**

Frais de l’A.G. 300€

**Total 300**

## 2.2 Budgets prévisionnels 2025

**Dépenses de fonctionnement**

Les dépenses prévues ont été réparties ainsi :

* Consommables 200
* Matériels : Achat et réparation 100
* Achat de logiciels 400
* Frais de réception 300
* **TOTAL 1000**

**Dépenses d’investissement**

* Vu l’incertitude sur l’avenir du Club aucun budget d’investissement n’a été demandé pour 2025.

# – RÉSOLUTIONS MISES AUX VOIX

1. Approuvez-vous le rapport moral ? *Approuvé à l’unanimité.*
2. Approuvez-vous le rapport financier ? *Approuvé à l’unanimité*
3. Aucun nouveau candidat ne s’étant porté volontaire pour faire partie du bureau, approuvez-vous la réélection des 7 membres du bureau actuel ?

* J-P Bouchon
* J-L Chambon
* J Colomb
* J-M Gault
* J-C Girard
* M-C Gourdin
* J Mermoz

*Approuvé à l’unanimité*